



COMMUNE D'ARDENNTES

Multi-Accueil « Les Pitchouns »

PROJET PEDAGOGIQUE



L'établissement géré par la Commune est soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.).

L'établissement est agréé par le Conseil Départemental (Direction de la Prévention et du Développement Social - D.P.D.S) et est suivi par le service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.).

Les Pitchouns » est une structure d'accueil collectif pour des enfants de 2 mois à 6 ans (date anniversaire des 6 ans.)

Le Projet Pédagogique définit les objectifs et les moyens que se donne l'équipe au quotidien, afin de répondre au mieux, aux besoins des enfants et de leurs parents. Il est spécifique à chaque établissement et doit être remis à chaque famille

SOMMAIRE

I – L'EQUIPE ET LEURS COMPETENCES

II – PRESTATIONS D'ACCUEIL

III – L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

- 1) L'inscription
- 2) La période dite « d'adaptation »

IV – UNE JOURNEE TYPE

- 1) Les lieux de vie
- 2) Les moments forts de la journée
 - a) L'arrivée
 - b) Le repas
 - c) Le change
 - d) Le temps de repos/sieste
 - e) Le départ

V – LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- 1) Le sentiment de sécurité et de confiance
 - a) L'aménagement des espaces
 - b) Le portage
 - c) La communication avec les familles
- 2) L'éveil de l'enfant
 - a) L'éveil c'est quoi
 - b) Les partenariats : une ouverture sur l'extérieur


VI - CONCLUSION

I - L'EQUIPE ET LEURS COMPETENCES

L'équipe a fait le choix de la polyvalence des tâches afin de participer à l'accueil personnalisé des enfants et de leurs parents.

L'éducatrice de jeunes enfants directrice et son adjointe infirmière contribuent à l'organisation des animations et à la gestion administrative et budgétaire. Elles participent à l'encadrement et à l'éveil de tous les enfants.

Les Auxiliaires de Puériculture sont garantes des soins à apporter aux plus petits et participent aussi à l'éveil de tous les autres enfants.

 La structure accueille des **stagiaires** de différents établissements, pour leur permettre de découvrir le milieu professionnel de la petite enfance



Les adjointes d'animation contribuent à l'épanouissement et à l'éveil de tous les enfants. Elles prennent en charge l'entretien du linge et la gestion de stocks des produits, après le départ des enfants.

L'Infirmière assure le suivi médical des enfants et participe à leur éveil et à la gestion administrative en tant qu'Adjointe de direction.

L'adjointe technique assure le nettoyage des locaux, tous les jours, pendant la période scolaire. Pendant les vacances scolaires, toute l'équipe intervient pour le nettoyage des locaux, après le départ des enfants.

II - PRESTATIONS D'ACCUEIL

Les enfants sont accueillis en fonction des besoins des parents, de 2 mois à 6 ans (date anniversaire des 6 ans).

Du Lundi au Vendredi,
De 7h30 à 18h30.



Accueil en journée continue.

Accueil occasionnel :
- En demi-journée
- 2 à 3 fois par semaine
- Quelques heures par jour

III - L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

Accueillir, c'est recevoir favorablement l'enfant et sa famille. Deux personnes sont donc toujours présentes au moment de l'accueil.

1) L'inscription

La Directrice ou l'adjointe présente aux parents :

- Les modalités d'accueil
- Le déroulement d'une journée
- Les activités et les jeux proposés
- L'équipe éducative.

Ensuite il peut être procédé à l'inscription administrative de l'enfant. Les parents donnent alors des informations sur leur(s) enfant(s) : allergie, habitudes, sommeil, etc. ; ceci afin de mieux répondre aux besoins des enfants, de respecter leurs rythmes et de satisfaire les attentes des parents.

Le règlement de fonctionnement présenté lors de cet entretien est lu puis signé par les parents.

2) La période dite « d'adaptation »

L'entrée dans la structure peut être un passage difficile à vivre pour l'enfant et ses parents. En effet, cela signifie que l'enfant devra se séparer du milieu familial et de s'acclimater à un nouveau environnement : la vie collective.

C'est pourquoi l'enfant est accueilli de façon progressive, en fonction de son vécu et de celui de sa famille.

De préférence, cet accueil a lieu le matin, en présence du/des parent(s) de l'enfant et à raison d'une heure ou deux, afin de faire connaissance avec le personnel et les différents espaces du lieu d'accueil.

Les objets transitionnels (doudous, tétines et autres ...) rappellent l'existence et la présence du parent. Ils peuvent être conservés par l'enfant, autant que nécessaire.

S'il le souhaite le parent est invité à contacter l'équipe éducative afin de prendre des nouvelles de son enfant et de pouvoir se rassurer quant au déroulement de la journée.

En fonction de cette première rencontre, le personnel est en mesure d'évaluer la durée des temps d'accueil à venir et fait part de ses observations aux parents.

IV – UNE JOURNEE TYPE

7h30 à 9h30 :
Accueil

10h30 :
Transmissions entre
professionnelles

9h30 à 10h30 :
Jeux d'éveil

10h30 à 11h30 :
Jeux accompagnés
(musique, comptines,
lavage des mains)

12h30 à 14h30 :
Temps calme ou sieste

11h00 à 12h30 :
Repas

14h30 :
- Réveils échelonnés
et
- Jeux calmes

15h30 à 18h15 :
- Accompagnement des
enfants dans les différents
espaces
- Arrivée « progressive »
des parents

15h00 :
Goûter

18h30 :
Fermeture de
la structure

Pour les plus petits, cette journée est adaptée au rythme de chacun

1) Les lieux de vie

Plusieurs lieux de vie sont organisés dans des espaces identifiés et dévolus à des activités spécifiques :

- **L'espace cuisine et repas**
- **L'espace hygiène** : table de change, lavabos et sanitaires
- **L'espace repos** : deux dortoirs
 - un pour les tout-petits où, dans la mesure du possible, chaque enfant a son propre lit
 - un dortoir pour les plus grands, avec lits bas ou couchettes
- **Le coin des bébés** : est matérialisé par des tapis réservés aux plus petits
- **L'espace activités « l'atelier »** : en gestion autonome pour les plus grands

2) Les moments forts de la journée

a) l'arrivée

L'établissement permet un accueil souple en fonction des besoins des parents.

Chaque accueil est individualisé : il peut être proposé de 7h30 à 11h30, puis à partir de 13h00.

Les départs peuvent s'effectuer jusqu'à 13h30.



Afin de respecter le temps de repas et de sieste des enfants, aucun accueil possible entre 11h30 et 13h30.

Pour l'enfant accueilli, c'est pouvoir quitter les bras de papa/maman sereinement, pour être confié aux professionnelles du Multi-Accueil.

Pour l'enfant et sa famille, il s'agit de prendre le temps de se dire au revoir pour que la séparation et l'accueil se fassent en douceur et en confiance.

Dès son arrivée, l'enfant est reconnu de façon individualisée. Il est nommé par son prénom, écouté dans ses besoins affectifs et respecté dans les rituels liés à la séparation.

L'enfant est alors entouré : paroles chaleureuses, maternage ... s'il en ressent le besoin.

Les objets transitionnels (doudous, tétines, etc.) seront à sa disposition tout au long de la journée, en fonction de ses besoins et de ses habitudes familiales.

À tout moment de la journée, les parents ont la possibilité de téléphoner à la structure afin d'obtenir et/ou de transmettre des informations liées à l'accueil de leur enfant.

b) le repas

A leur arrivée, les parents déposent le sac isotherme contenant le repas dans l'espace cuisine. Ce repas sera ensuite placé dans le réfrigérateur :

- soit par l'enfant accompagné des professionnelles (l'occasion d'échanger et de partager autour de la description du repas)
- soit par les professionnelles pour les plus petits.

Les repas des enfants sont préparés par les parents. La structure accepte les préparations « maison ».

Dans un espace spécialement aménagé, avec un mobilier adapté aux moins de 3 ans (tables, sièges) le repas est un moment privilégié, de partage, de découvertes, d'échanges et de plaisir où l'ambiance sereine du groupe doit être préservée.

Les professionnelles accompagnent et aident les enfants, tout en assurant le respect de chacun, ses habitudes alimentaires, les échanges et le calme pendant ce temps.

De manière générale, les enfants peuvent choisir librement leur place afin de respecter les affinités de chacun.

Durant ce temps, les objets transitionnels peuvent accompagner l'enfant.

Les repas se prennent à heures fixes pour les plus grands, afin de marquer un repère dans la journée. Quant aux plus petits, leur rythme est respecté, dans la mesure des possibilités de la collectivité :

- **Pour les bébés**, le biberon sera donné dans le calme et dans les bras
 - **Pour les moyens**, le repas sera donné individuellement par une professionnelle, pour une prise en charge plus sereine et personnalisée de l'enfant
 - **Les plus grands** prennent leur repas collectivement, assis à une table et accompagnés d'une ou plusieurs professionnelles
- Certains pourront être sollicités, s'ils en ont envie, pour participer à la distribution des repas, servir, desservir la table...
Le personnel est assis à hauteur des enfants, sur des tabourets et accompagne les repas sans besoin de se déplacer ; une professionnelle étant dévolue au chauffage des plats.

La priorité reste **le bien-être** de chaque enfant et son adhésion à ce qui lui est proposé. Ainsi, il ne sera pas forcé sur la quantité, ni privé de dessert en cas de refus de manger le plat qui lui est proposé. L'important est qu'il puisse goûter et se faire sa propre opinion.
S'il est primordial de respecter les goûts de chacun (ils peuvent évoluer avec l'âge). Le rôle du personnel est de susciter chez l'enfant l'envie d'apprécier différents aliments, de l'accompagner et de gérer son évolution.

Le personnel encadrant favorise l'autonomie de l'enfant, la curiosité et l'accompagne dans le passage progressif du biberon à une alimentation diversifiée et solide.
L'enfant apprend progressivement à manger seul avec des couverts adaptés. Il lui est permis de toucher les aliments.

La structure offre la possibilité aux mamans qui le souhaitent, de continuer un allaitement maternel. Pour cela soit la maman vient allaiter au Multi-Accueil soit les parents confient les biberons de lait maternel.

Ce temps est aussi l'occasion de mettre en pratique les règles d'hygiène (lavage des mains, débarbouillage et nettoyage), de politesse et de socialisation.

c) le change

Le change est un moment privilégié, individualisé et d'intimité entre l'enfant et l'adulte, propice aux échanges et à la découverte de son corps.

Nous respecterons alors les habitudes et sensibilités de chacun.

Pour cela, l'adulte explique chacun de ses gestes pour mettre l'enfant en confiance.

L'enfant est sollicité pour participer activement à son change et lui permettre d'en être acteur.

En accord avec les protocoles en cours dans la structure, les modalités de change respecteront les habitudes et souhaits des parents pour leur bébé.

Ces techniques sont adaptées en fonction de l'âge de l'enfant :

- **Les bébés** : faire rouler l'enfant sur le côté pour mettre la couche sous les fesses et ne plus soulever l'enfant par les pieds
- **Les moyens** : demander à l'enfant de soulever les fesses en faisant le pont
- **Les grands** : changer la couche debout, dans la mesure du possible

L'équipe accompagne l'apprentissage de la propreté qui doit être mis en place par la famille.

L'acquisition de la propreté doit être une collaboration entre les parents, l'enfant et l'équipe, dans le respect de chacun.

Au Multi-Accueil, en aucun cas, un enfant ne sera contraint à aller sur le pot.

d) le temps de repos / sieste

Le sommeil est essentiel au développement physique et psychique de l'enfant, ainsi qu'à son équilibre.

La sieste est un besoin physiologique qui doit être respecté pour chaque être humain ; petit et grand.

Elle permet de faire relâche, de reposer son corps, d'assimiler les apprentissages de la journée et la complexité des relations avec les autres.

Un sommeil réparateur va permettre à l'enfant de reprendre de l'énergie pour poursuivre sa journée.

La sieste, ce n'est pas faire dormir un enfant mais c'est lui apprendre à se laisser aller à cette douce sensation d'oubli de soi et de renoncement.

Les enfants passent une journée plus ou moins longue dans la structure d'accueil. Ainsi, ils ont besoin de se reposer, de faire une pause.

La sieste a lieu en journée, selon un rythme spécifique pour chaque groupe d'âge et chaque enfant, de façon à ne pas entraver le sommeil nocturne.

Au Multi-Accueil, le repos est proposé dans un lieu rassurant, avec des repères et dans le respect des rituels de chacun.

Ce temps est adapté à l'individualité et au rythme de chaque enfant.

C'est en respectant ce temps que l'enfant dormira mieux le soir et/ou la nuit.

Accompagner les temps de repos des enfants, c'est :

- Aménager un lieu rassurant
- Donner à l'enfant, un repère dans l'espace et le temps
- Connaître le rituel d'endormissement de chacun (doudou, tétine, position favorite ...) et le temps moyen de sommeil
- Tenir compte des angoisses des enfants

Du côté des professionnelles, c'est :

- Prendre conscience que le coucher et le sommeil peuvent être source d'inquiétudes ; du fait de la solitude, du silence, de la pénombre
- Rester près d'un enfant qui peine à s'endormir
- Proposer une musique douce
- Respecter le rythme de chaque enfant

Il est important de maintenir un lien et une communication de qualité avec les familles.

Afin de reconnaître pleinement leur rôle de parents il s'agit dans ce domaine, d'écouter et de respecter les habitudes familiales et de l'enfant pour ne pas imposer un mode d'action qui serait considéré comme meilleur.

Toutefois, il faut également avoir conscience des contraintes et des limites de la collectivité.

Modes de couchages :

- **Les bébés et les moyens**

Ils seront couchés sur le dos en fonction des besoins et du rythme propre à chacun tout au long de la journée, en continuité avec les habitudes familiales, de façon à ce qu'il y ait une similitude entre l'endormissement à la maison et au Multi-Accueil.

Nous ménageons d'ailleurs une période d'adaptation afin que l'enfant puisse accepter sereinement de dormir dans le dortoir avec les autres enfants. Cela leur permet de s'endormir au milieu des autres lorsqu'ils sont prêts.

- **Les plus grands**

La sieste est proposée en début d'après-midi, après le déjeuner.

Le temps de sieste est précédé d'un rituel pré établi :

- Passage aux toilettes ou change
- Déshabillage et rangements des habits personnels de chacun
- Préparation des doudous et tétines
- Eventuellement temps ou jeu calme

Les enfants s'endorment à leur rythme et peuvent se lever seuls, lorsqu'ils ont fini de se reposer.

Pour les enfants qui ne veulent pas faire la sieste, il leur est proposé : soit de décaler l'heure de sieste, soit de se reposer un moment dans le dortoir ou dans un autre espace du Multi-Accueil.

Afin de garantir la tranquillité et le respect de chacun, l'endormissement des enfants est toujours accompagné par un adulte.

e) le départ

Deux personnes sont toujours présentes pour accueillir les familles. Elles prennent alors le temps d'échanger autour de la journée passée : jeux, activités, apprentissages ...

Les professionnelles amènent d'abord l'enfant à quitter ses jeux en douceur pour rejoindre ses parents.

Les retrouvailles sont un moment de transition entre l'enfant et ses parents, d'où la nécessité d'être disponible et si besoin de les accompagner et les soutenir : en effet, l'enfant peut exprimer à sa façon, ses joies ou ses peurs...

Les professionnelles prennent en compte ces observations et les informations donnés par les parents afin d'assurer un accueil adapté pour les jours suivants.



V - OBJECTIFS EDUCATIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

1) Le sentiment de sécurité et de confiance

a) l'aménagement des espaces

A destination des parents :

Dans l'entrée :

- Une banquette pour permettre aux parents de se déchausser dès leur arrivée et des bacs contenant les chaussons.
- Un cosy est à disposition pour poser les bébés.
- Un panneau d'affichage pour les infos
- Une badgeuse pour enregistrer les arrivées et départs des enfants

A destination des enfants :

Tous peuvent se déplacer dans l'ensemble de la structure au gré de leurs jeux. Les espaces sont modulables en fonction des activités organisées :

- * Le coin des jeux d'imitation (cuisine et nurserie pour les poupées / garage / ferme ...)
- * Le coin des histoires
- * Le coin des jeux de construction
- * Le coin des activités de motricité, avec la piscine à balles
- * Le jardin extérieur.

⇒ L'aménagement de l'espace ainsi que le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants, en vue de leur sécurité physique et psychique.

b) le portage

Le portage à bras est pratiqué quotidiennement au Multi-Accueil.

Pour cette raison, l'équipe a choisi de s'initier aux techniques du portage avec des mei-tai (carré de tissu avec 4 pans avec une poche préformée permettant une installation rapide).

Le portage est un réel outil de travail ergonomique et confortable permettant à l'adulte de libérer ses bras pour pratiquer d'autres tâches de la vie quotidienne. Le professionnel accroît sa liberté de mouvement d'action, en même temps qu'il protège son dos.

Le portage répond aussi aux besoins des enfants. Le fait de répondre à ce besoin va leur permettre de développer un sentiment de bien-être de sécurité lui permettant par la suite de se détacher de l'adulte et d'aller à la découverte de son environnement tout en confiance et en sécurité. Le portage facilite l'adaptation et les premiers endormissements. Il aide donc l'enfant à s'intégrer à la structure.

Le portage est alors pratiqué dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil en répondant au mieux aux besoins de l'enfant.

c) la communication avec les familles

Plusieurs moyens sont mis en place pour faciliter la communication :

- Echanges quotidiens à l'arrivée et au départ des enfants
- Affichages : infos, animations proposées aux enfants, présences des stagiaires, absences des professionnelles, etc.
- Possibilité pour les parents de contacter le Multi-Accueil dans la journée, s'ils en éprouvent le besoin
- Réunion d'information pour les familles en début d'année.
- Réunions à thèmes, choisies par les parents selon sondage (motricité, alimentation, langage ...)
- Présence des parents sur les temps forts de l'année (fête de Noël, carnaval, pique-nique de fin d'année)
- Participation des parents lors des sorties en tant qu'accompagnateurs

⇒ L'équipe mobilise les compétences des parents qui le souhaitent. Ces temps de rencontres permettent de partager les talents de chacun, avec l'équipe et les enfants.

2) L'éveil de l'enfant

a) l'éveil, c'est quoi ?

L'éveil est un accompagnement tout au long de la vie de l'enfant, dans chaque geste du quotidien.

Nous pouvons considérer deux « types » d'éveil :

- « **L'éveil libre** » : il est possible tout au long de la journée. L'adulte accompagne alors l'enfant dans tous les moments de son quotidien.
Ex : la motricité libre permet à chaque enfant, dès son plus jeune âge, de se mouvoir librement et d'évoluer à son propre rythme. Ainsi, il explore son environnement et son corps met en place ses acquisitions lorsqu'il est physiquement apte.
- « **L'éveil dirigé ou encadré** » : il se fait au travers des activités dirigées qui sont proposées aux enfants.

➤ « Activité » :

L'activité est un temps défini et du matériel préparé par l'adulte. Elle a une finalité propre et des objectifs. De ce fait, elle implique le respect d'une ou plusieurs consigne(s).

Ainsi, l'équipe peut proposer des activités variées, qu'elles soient d'ordre créatrices et/ou motrices (modelage, peinture, relaxation ...), en réponse aux désirs des enfants, à leurs besoins et leurs capacités, au regard de leur âge. Ces activités permettent la découverte et l'expérimentation, tout en étant source de plaisir pour l'enfant.

De plus, l'éveil peut être abordé selon divers points de vue :

- **Sensoriel** : au travers du quotidien et des activités, l'enfant découvre et expérimente ses 5 sens.
- **Moteur** : l'enfant apprend à se mouvoir, teste ses capacités motrices et fait des expériences.
- **Psychologique** : l'enfant acquiert les règles fixées dans le cadre de l'accueil, du vivre-ensemble et s'en enrichit.

⇒ Chaque enfant est **unique** et l'éveil se doit de **respecter le rythme propre à chacun**.
L'enfant est **acteur** et doit donc être **à l'initiative du jeu**.
L'environnement proposé à l'enfant doit lui permettre d'**évoluer en toute liberté et sécurité**.

➤ **La place du jeu et la spécificité du jeu libre :**

Le jeu est un outil utilisé par l'enfant pour structurer sa personnalité et exprimer sa créativité, dans un cadre sécurisant.

La professionnelle présente, privilégie la qualité des relations et accompagne donc l'enfant, tout en le laissant faire.



Selon Jean EPSTEIN (Psychosociologue), le jeu libre regroupe l'action de :

- Jouer avec
- Faire jouer
- Laisser jouer
- Donner à jouer

La professionnelle se positionne alors comme accompagnatrice, garante des règles et de la sécurité physique et affective de l'enfant. Elle est ainsi présente pour verbaliser, aider à la gestion des conflits et favoriser la communication entre les enfants. Cette adulte non directive part des attentes et des propositions des enfants.

Le jeu libre participe à l'acquisition de l'autonomie, favorise la communication entre les enfants et leur socialisation (vivre parmi et avec les autres) et développe aussi leur créativité et leur imagination. Cette démarche permet aux enfants d'évoluer à leur rythme et d'acquiesir leur propre personnalité.



b) Les partenariats : une ouverture sur l'extérieur

Afin de développer la créativité et l'éveil des sens de chaque enfant, la structure propose des sorties ainsi que des animations artistiques et culturelles, grâce à la participation d'intervenants extérieurs :

- Avec l'équipe pour des sorties extérieures : marché, spectacles, cinéma ...
- Avec les intervenants de la médiathèque, sur place ou en visite au multi accueil
- Avec des intervenants professionnels en musique, cirque, éveil corporel ou autres
- Avec les enseignants de l'école maternelle, les animateurs de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs, afin de préparer leur rentrée scolaire
- Avec des professionnels du spectacle : marionnettes, maquillage ...

VI - Conclusion

Le Multi-Accueil est une structure collective où des enfants d'âges variés (2 mois à 5 ans révolus) évoluent ensemble.

A nous professionnelles de répondre tout d'abord, à leurs besoins vitaux, mais aussi de contribuer à leur éveil, par des propositions de qualité dans un cadre sécurisé.

Un travail d'observation est fait au cours de l'année pour permettre aux professionnelles d'adapter au mieux, leurs réponses et de comprendre certaines situations.

Ce sont les premiers pas de l'enfant vers le collectif qui lui permettront de faire connaissance avec des repères différents de ceux qu'il connaît dans son milieu familial.

Les professionnelles de l'équipe sont là pour accueillir les familles dans leurs questionnements et les accompagner dans leurs fonctions parentales.

En toutes circonstances, le secret professionnel est garanti dans l'établissement.

Ce Projet Pédagogique présente donc les grandes lignes d'organisation du multi-accueil, bien sûr, la structure évoluera en fonction des désirs des parents et des expériences vécues.

Afin d'optimiser la relation enfant / professionnelle et la relation parents / professionnelles, l'équipe disponible est preneuse de toutes remarques et suggestions dans l'objectif d'optimiser le fonctionnement des « PITCHOUNS ».